

Tribune d'Amandine Sanvisens

Publiée samedi 15 janvier 2022 sur le site web du Monde

Amandine Sanvisens, cofondatrice de Paris Animaux Zoopolis (PAZ), une association de protection animale, estime, dans une tribune au « Monde », que les partisans de la chasse enferment la ruralité dans une définition qui ne correspond pas à la réalité, avec pour seul objectif de refuser le débat.

« Manipuler la notion de ruralité pour défendre des pratiques cruelles envers les animaux est malhonnête et scandaleux »

Ces dernières années, l'idée de ruralité est devenue à la mode : redéfinie par l'Insee en 2021, elle fait l'objet d'un groupe d'études à l'Assemblée nationale et un secrétariat d'Etat lui est même consacré. La notion de ruralité est aussi brandie à la moindre occasion par le lobby de la chasse : dans le cadre de l'élection présidentielle, le président de la Fédération nationale des chasseurs (FNC), Willy Schraen, propose la création d'un ministère de la ruralité et de l'agriculture pour sortir la chasse et la pêche de loisir du ministère de l'écologie.

Enfant du Sud-Ouest, j'ai grandi à Toulouse. Mes parents comme mes grands-mères sont nés et ont vécu en Ariège. J'ai passé toutes mes vacances chez mes grands-parents, entre l'Ariège et la Corrèze. Balades dans les forêts, randonnées à la montagne, cueillette de champignons : j'ai appris à nager dans le lac d'Egletons et à ramer sur l'étang de Prévot, à Clergoux. C'est d'ailleurs dans ce bourg de 400 habitants que mon grand-père m'a appris à pêcher les truites.

De tout cela, je garde de merveilleux souvenirs au bord de l'eau, en famille. C'est aussi le moment où j'ai commencé à m'interroger en voyant les poissons se débattre de tout leur petit corps suspendu à un hameçon. Ces images sont restées gravées dans ma mémoire.

Aujourd'hui, je me bats pour défendre les intérêts des poissons en remettant en question la pêche de loisir. Comme beaucoup, je suis « montée à Paris » il y a quinze ans, pour y suivre des études supérieures, et j'ai finalement choisi d'y vivre. Malgré tout ce temps passé, les Parisiens me demandent encore d'où je viens, et ce, à cause de mon « accent chantant » !

Un mode de vie idéalisé

Mais, à entendre le lobby de la chasse et de la pêche de loisir, je serais une « bobo parisienne qui donne des leçons aux ruraux ». Pour quelles raisons ? Non pas parce que j'habite à Paris, mais bien parce que je défends les intérêts des animaux. Quelle mascarade ! Ce raisonnement absurde nie la complexité des parcours de vie, des origines, des histoires familiales et des vécus en simplifiant, voire en caricaturant à dessein, les habitants des villes, comme si nos vies étaient figées.

En 2016, c'était le petit milieu de la corrida qui s'appropriait « l'esprit du Sud » à travers une prétendue charte : celle-ci avait pour objectif de défendre la torture des taureaux, érigée en spectacle dans les arènes. Pourtant, 75 % des habitants des départements concernés sont défavorables aux corridas, selon un sondage réalisé en 2017 par l'IFOP et l'Alliance anticorrída.

Aujourd'hui, c'est la « ruralité » que les chasseurs – rejoints par les pêcheurs – tentent de s'accaparer, se faisant les défenseurs d'un mode de vie idéalisé. Cette notion sacralisée permet à certains

d'entraver un débat de société majeur sur la condition animale et d'empêcher toute avancée en la matière : en effet, seuls les êtres humains sont considérés comme des acteurs de la ruralité.

Par ailleurs, en s'autoproclamant porte-parole d'une partie de la France, les chasseurs passent sous silence les véritables enjeux de la ruralité : la difficulté d'accès aux services publics, comme la santé, les transports ou l'éducation, la faible couverture numérique, l'appropriation des forêts par les chasseurs et les accidents de chasse...

Tout sauf Paris

Manipuler la notion de ruralité pour défendre des pratiques cruelles envers les animaux est tout simplement malhonnête et scandaleux.

Dans son dernier rapport, publié le 29 avril 2021, l'Insee propose une nouvelle définition de la ruralité : « Les territoires ruraux désignent désormais l'ensemble des communes peu denses ou très peu denses (...). Ils réunissent 88 % des communes en France et 33 % de la population en 2017. »

Même si elle recouvre des réalités multiformes, la ruralité se définit donc par une densité de population (moins de 54 habitants par kilomètre carré). Par exemple, avec ses 30 000 habitants et une densité de 800 habitants par kilomètre carré, l'une des communes choisies par les chasseurs pour manifester le 18 septembre 2021, Mont-de-Marsan (Landes), n'est pas une commune rurale. A croire que pour le lobby de la chasse la ruralité, c'est tout sauf Paris.

En aucun cas, la ruralité ne peut se caractériser par la chasse, la pêche de loisir, la corrida ou n'importe quelle autre pratique cruelle. D'ailleurs, les ruraux comme les urbains défendent les animaux.

En réalité, comme le montre une étude d'opinion réalisée en 2021 par l'IFOP pour l'association Woopet, la cause animale rassemble au-delà des territoires, des niveaux de vie, des âges... Désormais, rien ne pourra empêcher notre mouvement pour la défense des animaux de se développer, et ce, quels que soient les plans de communication des uns et des autres.

Ressources, jouets, attractions ?

A l'approche de l'élection présidentielle, j'appelle à l'organisation d'une bataille d'idées avec des débats sans concession et passionnés sur la condition animale, dans les foyers, les médias, les cafés, les assemblées démocratiques...

Quelle place voulons-nous accorder aux animaux dans notre société ? Quelles relations voulons-nous avec les animaux ?

Souhaitons-nous continuer à les tenir pour des ressources, des jouets ou des attractions ? Ou souhaitons-nous amorcer et planifier une transition vers un changement civilisationnel en les considérant comme des personnes non humaines et de véritables sujets de droit ? Allons-nous enfin interdire des pratiques aussi barbares que l'élevage intensif, la chasse à courre, le déterrage des renards et des blaireaux, le gavage, la pêche au vif ou les corridas ?

J'appelle les candidates et candidats à l'élection présidentielle à ouvrir les yeux sur le leurre que constitue cette idée de « ruralité » brandie par les chasseurs, et à exposer leur projet de société pour la cause animale.

J'appelle de mes vœux un débat digne de ce nom, gouverné par la probité intellectuelle et nourri d'argumentations construites, et qui s'appuie sur toutes les données dont nous disposons aujourd'hui (exposés scientifiques, études d'opinion, enjeux économiques...). Assumons la dispute ! Prenons le risque de la polémique : c'est bien cela, la démocratie. **Amandine Sanvisens**